

Projet concernant les questions
relatives aux variantes des IDN :

Étude des questions liées à la
délégation des variantes des
TLD des IDN

Le 21 février 2011

**Projet concernant les questions relatives aux variantes des IDN :
Étude des questions liées à la délégation des variantes des TLD
IDN**

Sommaire

Executive Summary..... Error! Bookmark not defined.
1. Introduction..... Error! Bookmark not defined.
2. Background Error! Bookmark not defined.
3. The Problem and Issue Development Error! Bookmark not defined.
4. The Project Error! Bookmark not defined.
4.1 **Work Plan**
..... Error! Bookmark not defined.
4.2 **Composition of the Study Teams**
..... Error! Bookmark not defined.
4.3 **Project Management and Coordination**
..... Error! Bookmark not defined.
4.3 **Sharing of Information**
..... Error! Bookmark not defined.
4.4 **Timeline**
..... Error! Bookmark not defined.
4.5 **Budget Philosophy**
..... Error! Bookmark not defined.

Résumé

Le Projet concernant les questions relatives aux variantes des IDN entreprendra un travail – basé sur l'étude de cas – pour identifier les questions liées à une délégation profitable et sûre des variantes de TLD IDN.

L'ICANN propose spécifiquement de mener à bien cinq études de cas (les cas suggérés sont ceux du chinois, de l'arabe, du latin, de l'indien et du cyrillique), afin de chercher le groupe de problèmes qui doivent être résolus pour faciliter une expérience agréable et aisée à l'utilisateur des variantes de TLD IDN. Ces cinq études de cas donneront lieu à la rédaction d'un Rapport sur ces questions.

La gestion des variantes des IDN est un thème important et complexe ; c'est pourquoi le succès du projet dépend de l'information significative liée à l'expertise de la communauté et à la coopération pour réaliser le travail.

1. Introduction

Les communautés linguistiques qui utilisent des variantes de caractères sont concernées par les décisions sur la manière de gérer et de mettre en œuvre ces variantes dans les nouveaux TLD. Cela se rapporte en même temps à la mise en œuvre des gTLD IDN et à celle des ccTLD IDN.

En 2009, après les discussions des réunions de l'ICANN réalisées à Mexico et à Sydney pour étudier ces problèmes, une équipe de travail indépendante a été créée pour la mise en œuvre. L'équipe comprenait des experts techniques et des linguistes de plusieurs communautés linguistiques et était codirigée par deux membres du Conseil d'administration de l'ICANN ayant une très longue expérience en matière d'IDN et de DNS. À ce moment-là, l'équipe avait recommandé de ne pas déléguer les variantes telles que les TLD ; s'il fallait déléguer certaines variantes, il faudrait veiller au respect de certaines conditions¹.

Pour développer des solutions potentielles pour la délégation des variantes des TLD IDN, lors de son assemblée de 2010² en Norvège, le Conseil d'Administration d'ICANN avait indiqué au Président-directeur général ce qui suit :

... rédiger (en collaboration avec le ES-WG du Conseil d'administration de l'ICANN) un rapport pour identifier ce qu'il faut faire quant à l'évaluation, la délégation possible, l'allocation et l'opération des gTLD IDN contenant des variantes de caractères, comme une partie du processus des nouveaux gTLD, afin de faciliter le développement d'approches réalisables pour le déploiement des gTLD contenant des IDN avec des variantes de caractères. L'analyse du travail à faire devra identifier les lieux appropriés (par exemple, ICANN, IETF, communauté linguistique, etc.) pour effectuer le travail nécessaire. Le rapport devra être publié pour une révision publique.

Ce document décrit le plan proposé par l'ICANN afin de développer un premier Rapport sur les questions liées aux variantes des IDN.

Le plan de recherche comprend cinq études de cas (les cas proposés sont le chinois, l'arabe, le latin, l'indien et le cyrillique) pour voir les problèmes qui pourraient se présenter et qui, s'ils étaient résolus, permettraient la délégation des variantes des TLD

¹ Définitions accessibles sur <http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/idn-implementation-working-team-report-final-03dec09-en.pdf>

² Voir Conseil d'administration de l'ICANN. (2010) Résolutions adoptées par le Conseil d'administration. Trondheim, Norvège. Extrait du site <http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-25sep10-en.htm#2.5> , le 30 novembre 2010.

IDN pour bénéficier les communautés d'utilisateurs respectives. Les résultats des cinq études de cas devraient jouer un rôle majeur dans l'identification des problèmes, des obstacles et des solutions potentielles pour la gestion des variantes IDN dans les TLD.

La Section 2 du document fournit des données de contexte sur les variantes des IDN ; la section 3 définit la portée du projet ; la section 4 détaille le plan de travail général, la composition de l'équipe de travail, le partage de l'information, le calendrier préliminaire, la philosophie budgétaire, etc.

2. Contexte

Il n'y a pas de définition universellement acceptée du terme « variante ». Une définition possible³ serait la suivante : les variantes des caractères se présentent lorsqu'un seul caractère conceptuel peut être identifié avec deux ou plus de deux points de code Unicode avec des représentations graphiques qui peuvent être ou ne pas être visuellement semblables. Les variantes de TLD IDN contiennent un ou plus d'un caractère présentant ces variantes.

Quelques exemples des variantes TLD IDN⁴ :

- a. Exemple pour l'arabe :

السعودية السعودية

- b. Exemple pour l'allemand :

“koeln” et “köln”

- c. Exemple pour le chinois :

中国 vs. 中國

3. Portée du projet

Il y a plusieurs problèmes identifiés concernant la délégation des variantes TLD IDN. Permettre la délégation des variantes TLD IDN peut être confus pour l'utilisateur, tandis

³ Voir RFC 3743, Directives du Groupe de Travail conjoint d'ingénierie (JET) pour le Registre et l'administration des noms de domaines internationalisés (IDN) pour le chinois, le japonais et le coréen. À consulter sur : <http://www.ietf.org/rfc/rfc3743.txt>. Le Rapport final du Groupe de travail sur la mise en œuvre des IDN utilise aussi cette définition, voir <<http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/idn-implementation-working-team-report-final-03dec09-en.pdf>>

⁴ Il ne s'agit que d'exemples, cela ne signifie pas qu'il s'agisse ici de conditions pour les variantes.

que l'exclusion des variantes peut priver de leurs droits les communautés qui utilisent les caractères se trouvant dans les chaînes TLD exclues.

Si l'on compare l'expérience des utilisateurs des variantes déléguées TLD IDN et celle des utilisateurs de TLD à libellé lié à la base on constate qu'elle varie d'un cas à l'autre. D'une manière générale, pour assurer le succès de la délégation des variantes TLD IDN, il faut réaliser les activités suivantes :

Activités du projet :

1. Créer un glossaire de termes généralement compris, s'assurer que ces termes sont exacts et les évaluer avec les communautés techniques et linguistiques pertinentes.
2. Identifier les défis concernant le travail avec les variantes TLD IDN basés sur (a) l'exactitude linguistique, (b) la faisabilité technique et l'exactitude, (c) la facilité d'utilisation, (d) l'accessibilité, et (e) la sécurité et la stabilité.

Le Projet sur les problèmes liés aux variantes IDN est centré sur les questions (1) et (2).

Activités de suivi :

3. Déterminer dans quelles circonstances les variantes TLD IDN pourraient être choisies pour être déléguées.
4. Analyser et établir des règles lorsque cela est possible, ou des directives lorsque la détermination des règles n'est pas possible, compte tenu des défis du travail avec les variantes de TLD IDN mentionnés dans la description de la tâche 2.
5. Rédiger des règles et des directives, aussi bien pour le domaine des conditions opérationnelles du registre que pour le domaine de la mise en œuvre technique.
6. Déterminer les responsabilités des opérateurs de TLD qui devront garantir la gestion de ces variantes TLD IDN déléguées.
7. Déterminer quel type de programmes de conformité peut être nécessaire pour assurer que les variantes TLD IDN opéreront suivant ce qui a été accordé dans les règles et les directives.
8. Identifier des mécanismes d'assistance viables et durables pour communiquer et interagir avec la communauté quant au rapport des problèmes y afférents.

Les tâches 3 à 8 seront le centre d'intérêt des projets de suivi de la politique de développement de l'ICANN, de la mise en œuvre des directives élaborées par l'équipe de l'ICANN en collaboration avec la communauté et du travail technique pertinent de l'IETF.

Le but du Projet sur les questions liées aux variantes IDN est d'identifier les « instructions problématiques » et ce, par le travail de diverses équipes qui identifieront les cas d'utilisation et qui décriront les problèmes prévisibles pour leurs communautés linguistiques que la politique sur les variantes TLD IDN pourrait aborder. Ces groupes de

travail devront expliquer le fonctionnement attendu des variantes des TLD IDN, compte tenu de la perspective des utilisateurs lorsque ceux-ci se serviront des domaines et interagiront avec eux. Par exemple, la manière dont les domaines devront fonctionner lorsqu'ils seront saisis dans les navigateurs, la manière dont ils devront être introduits dans les adresses e-mail, quel sera leur fonctionnement pendant le processus d'enregistrement, quelle devra être leur configuration dans les configurations des serveurs et ainsi de suite. Il faudra aussi considérer quels seraient des résultats indésirables dans ces différents domaines et mettre l'accent, notamment, sur les questions liées à la sécurité et à la stabilité.

Les équipes consacrées à l'étude de cas devront éviter de décrire les solutions et devront plutôt centrer leur travail sur les instructions problématiques. Une vision claire de la manière dont devraient fonctionner les variantes des TLD IDN pour les utilisateurs de domaines peut donc prendre la forme d'une liste unifiée d'objectifs et de questions à aborder. Ce processus devrait aboutir à une description claire de la portée et des cas d'utilisation, ce qui devrait faciliter le choix des solutions potentielles pouvant fournir des résultats satisfaisants.

Dès que les différentes équipes d'étude de cas auront harmonisé ces questions et qu'elles auront établi une terminologie commune, la seconde phase consistera à travailler sur l'analyse des solutions potentielles. Le travail d'identification des solutions potentielles devra tenir compte de l'exactitude linguistique, de la faisabilité technique, de la facilité d'utilisation, de l'accessibilité, ainsi que de la sécurité et de la stabilité. Selon toute vraisemblance, l'espace de solution sera un compromis entre les règles des registres et les conditions opérationnelles qu'un opérateur TLD peut respecter au moyen des pratiques opérationnelles, lorsque cela est possible, ou au moyen de mécanismes de protocole.

4. Le projet

Cinq études de cas individuels seront abordées pour centrer l'attention sur les situations connues où les variantes sont d'usage courant et peuvent faire partie des applications nécessitant la délégation des variantes TLD IDN. Chaque étude sera réalisée par une équipe d'étude et sera centrée sur des questions spécifiques, pertinentes pour la communauté concernée. Cette section décrit le plan de travail, la composition des équipes d'étude de cas, la manière dont l'information doit être partagée entre les équipes d'étude de cas et avec les organisations extérieures, la gestion et la coordination du projet, le calendrier et la philosophie budgétaire du projet.

Afin d'orienter la discussion à l'intérieur des équipes d'étude de cas, un sondage de la politique de registre autour des variantes IDN de second niveau sera fait en parallèle avec le travail d'études de cas. Le sondage aidera à comprendre la gestion des variantes dans les registres sous la racine pour éviter de reprendre des solutions qui ont déjà été

envisagées. Il contiendra des questions liées, par exemple, au type de variantes qui sont gérées par le registre, à la politique et aux conditions techniques pour les registrants de ces variantes, etc. Les membres de l'équipe prépareront un questionnaire qui sera envoyé aux opérateurs TLD (aussi bien gTLD que ccTLD) qui offrent à présent des enregistrements IDN. Les réponses seront résumées et synthétisées dans un rapport qui sera rendu public.

4.1 Plan de travail

Le plan comprend quatre étapes : la définition des objectifs, la formation des équipes d'étude, la réalisation des études de cas, la synthèse des questions et la rédaction du rapport de ces questions. Elles sont décrites dans la Figure 1.

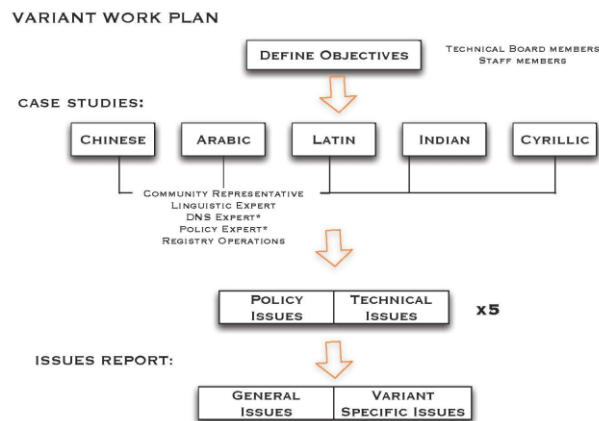


Figure 1 : Plan de travail du projet sur les questions liées aux variantes TLD IDN

1. **Définition des objectifs** : La première étape du plan de travail consiste à déterminer les objectifs des équipes d'étude. Les objectifs proposés sont décrits ci-dessus. L'équipe de projet ICANN proposera des objectifs, qui seront révisés par le nouveau Groupe de travail sur les variantes IDN du Conseil d'administration (BV-WG) et publiés pour être commentés par la communauté. Les cas à étudier sont suggérés dans le schéma précédemment présenté, mais ils seront établis par l'exercice de détermination d'objectifs ci-dessus.
2. **Formation des équipes d'étude de cas** : La deuxième étape concerne l'établissement de cinq équipes d'étude de cas différentes pour qu'elles entreprennent les cinq études de cas séparément. La composition proposée pour chaque équipe d'étude est la suivante : chaque équipe sera dirigée par un Responsable d'équipe communautaire, identifié par l'ICANN dans une consultation avec la communauté concernée.

3. **Études de cas** : Chaque équipe d'étude de cas établira un plan d'étude détaillé pour parvenir à ses objectifs. Le résultat de chaque étude de cas devra inclure :
 - Un rapport des problèmes de ce cas. Il est prévu que certains problèmes se rapporteront à tous les cas tandis que d'autres auront trait à un cas spécifique.
 - Une série de questions nécessaires pour parvenir aux objectifs (1) et (2) indiqués à la Section 3.

4. **Synthèse des problèmes** : Une équipe de coordination formée par des représentants des cinq équipes rédigera un seul rapport sur les problèmes abordés. Le rapport sera divisé en deux sections. La première section inclura les problèmes communs à tous les cas étudiés. La seconde comprendra les problèmes se rapportant à chaque cas spécifique.

5. **Rapport sur les problèmes étudiés** : Le rapport décrira chacun des problèmes généraux et des problèmes spécifiques aux cas qui devront être résolus pour les cinq cas étudiés. Il devra fournir également une feuille de route détaillée pouvant être utilisée pour l'étude de cas supplémentaires. L'expérience acquise dans ces cinq études de cas initiales devra favoriser l'établissement efficace de rapports de problèmes semblables pour des cas supplémentaires.

4.2 Composition des équipes d'étude

Chaque équipe devra être composée comme suit : un responsable d'équipe communautaire, une représentation communautaire, un expert spécialisé en linguistique, un expert DNS, un expert spécialisé en sécurité et en évolutivité, un expert en politiques et un expert en opérations de registre – voir le Tableau 1 ci-dessous. L'achèvement réussi du travail dépend, surtout, de pouvoir trouver des ressources de la communauté pour effectuer le travail fondamental.

Tableau 1 : Composition de chaque équipe d'étude de cas

Domaine d'expertise	Description
Représentation communautaire	Experts connaissant et comprenant la culture locale, ses coutumes et ses pratiques.
Linguistique	Experts spécifiques au cas et experts Unicode de la communauté locale.
DNS	Participant de l'IETF expert spécialisé en DNS et IDNA.
Sécurité et stabilité	Expert spécialisé en sécurité et en implications sur la stabilité des

	variantes pour l'utilisation du protocole Internet.
Politiques	Experts ayant une connaissance profonde du processus ascendant ICANN.
Opérations de registre	Experts familiarisés avec les opérations de registre et les normes locales.

L'équipe de projet de l'ICANN, responsable du recrutement et de la collaboration avec les équipes, est formée par :

Responsable du Projet : Dennis Jennings
 Supervision de la gestion : Kurt Pritz
 Opérations DNS, sécurité et stabilité : Kim Davies
 Coordination des politiques : Steve Sheng
 Opérations de registre : Francisco Arias
 Assistance Linguistique : Baher Esmat
 Liaison avec les communautés : Naela Sarras
 Gestion du projet : Carole Cornell

4.3 Gestion du projet et coordination

Pour aider à la mise en œuvre du projet sur les variantes TLD IDN, l'ICANN fournira des services de Gestion de projet.

Ces services consisteront en ce qui suit :

- Planification - planifier le projet, travailler pour développer un plan avec les équipes d'étude de cas.
- Calendrier du projet – développer et maintenir un calendrier de travail intégré ayant des étapes concrètes accordées.
- Communications – communications interne et externe, rapports d'étape, mises à jour des progrès, coordination des activités.
- Exécution – travail avec les équipes pour faciliter la production des produits livrables dans les délais prévus.
- Coordination – collecte et synthèse de l'information, au moyen de procès-verbaux de réunion et d'autres éléments, si nécessaire.

4.4 Partage de l'information

La question des variantes dans les noms de domaine fait l'objet de discussions de plus en plus fréquentes au sein de la communauté, dans des groupes tels que le JIG⁵, des initiatives spécifiques à chaque langue⁶, l'IRD⁷, et l'IETF. Pour assurer la réalisation complète et réussie du projet, tous ceux qui travaillent sur les variantes ou sur des thèmes y afférents devraient le faire en étroite collaboration.

Il y a deux modalités de partage de l'information : Le partage au sein des cinq groupes d'étude de cas et celui des équipes de travail pour l'étude de cas avec les organisations externes précédemment mentionnées.

Pour faciliter le partage de l'information au sein des cinq groupes d'étude de cas, l'ICANN demandera ce qui suit :

1. Les responsables des cinq équipes d'étude devront effectuer des communications régulières (une fois par mois, par exemple) pour mettre les autres groupes au courant des progrès et pour analyser s'il y a des synergies ou des principes généraux à appliquer.
2. Le projet disposera d'un wiki interne et chaque équipe d'étude de cas en aura également un qui pourra être consulté par les membres des autres équipes d'étude.
3. Le responsable du projet s'occupe de tous les appels pour chaque groupe d'étude.

Pour faciliter l'échange d'information avec des organisations externes, l'ICANN demande ce qui suit :

1. Qu'il existe la compatibilité entre les membres des équipes d'étude et les organisations externes qui travaillent dans ces domaines. Qu'un expert technique travaillant dans le domaine des noms-alias à l'IETF, par exemple, soit présent dans, au moins, un des groupes d'étude de cas.
2. Les cinq groupes de travail, dans l'ensemble, fourniront des mises à jour trimestrielles aux groupes externes et, à leur tour, ces autres groupes de travail maintiendront au courant de leurs progrès les cinq groupes de travail.
3. Que l'équipe crée un wiki d'information (accessible au public) qui contienne tout le travail des différents groupes sur les variantes des noms de domaine jusqu'à présent.

⁵ Concerne le Groupe de travail ccNSO-GNSO IDN

⁶ Voir le Groupe de travail sur l'écriture arabe IDN <<http://asiwg.org/wiki/>>, et le Consortium chinois sur les noms de domaine < <http://www.cdnc.org/>>

⁷ Concerne le Groupe de travail GNSO-SSAC sur les Données internationalisées de registre.

4. Que le résultat de ce travail soit mis à disposition pour les commentaires publics et qu'il soit considéré comme un élément de base pour les groupes de travail concernés de l'IETF.

4.5 Calendrier

Il ne s'agit pas d'un projet compliqué en termes d'interdépendance ou de charge de travail. Cependant, le recrutement pour ce type d'efforts a toujours été problématique par rapport à ce qui était prévu dans le budget ou planifié pour les postes non remplis du fait qu'il y a un nombre limité d'experts techniques disponibles. Par conséquent, un peu plus de temps que prévu est fourni pour recruter des ensembles de compétences et effectuer le travail (étant donné que parfois les ensembles de compétences doivent être partagés entre les études de cas) Le nombre d'experts IDN et DNS est limité et le calendrier décrit dépend du fait de compter effectivement sur les compétences requises pour chaque étude de cas.

Des rapports réguliers de progrès devront être présentés au nouveau Groupe de travail sur les variantes IDN du Conseil d'administration (BV-WG). Le Tableau 2 montre le calendrier proposé pour le projet.

Tableau 2: Calendrier préliminaire pour le projet

Tâche	Délai
<i>Détermination des objectifs</i>	<i>D'ici au 31 mars 2011</i>
<i>Recrutement des équipes d'étude de cas</i>	<i>D'ici au 29 avril 2011</i>
<i>Réalisation des études de cas</i>	<i>Du 31 mars 2011 au 30 septembre 2011</i>
<i>Synthèse des questions communes à toutes les études</i>	<i>Du 1^{er}. octobre 2011 au 30 novembre 2011</i>
<i>Publication du rapport sur les enjeux réglementaires</i>	<i>Le 15 décembre 2011</i>

4.6 Philosophie budgétaire

Dans la mesure du possible et en vue de minimiser l'augmentation des frais, l'effort d'étude des cas devra être effectué par des volontaires de l'ICANN et soutenu par des membres du personnel de l'ICANN qui se consacreront à plusieurs cas. Néanmoins, il faudra réaliser certaines dépenses pour assurer que le travail soit complet dans les meilleurs délais. Il faudra s'assurer d'avoir les ressources (expertise DNS et linguistique) pour les étapes critiques de sorte qu'elles soient disponibles pour compléter le travail. Le Comité financier sera consulté pour déterminer quelles seront les sources de financement. Le Conseil d'administration sera consulté pour savoir s'il faut ré-établir les priorités des tâches incluses dans le budget.

